



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 36107

Texte de la question

Au Canada, sur une passe à saumons contournant un barrage hydro-électrique, a été installé un poste d'observation des saumons, accessible aux touristes. Une très grande paroi en verre se trouve sur une face de la passe à saumons et une grotte a été creusée pour l'observation. Cela attire de nombreux touristes. M Pierre Pascallon demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, s'il ne serait pas possible d'envisager des équipements semblables sur l'axe Loire-Allier.

Texte de la réponse

Reponse. - De tels dispositifs de visualisation équipent actuellement plusieurs ouvrages hydro-électriques, en particulier sur les gaves, la Dordogne et la Garonne. Il est techniquement possible de réaliser des aménagements semblables sur l'axe Loire-Allier. Un tel équipement sera proposé dans le cadre des travaux d'amélioration de la passe à poissons existante au barrage de Vichy ; il pourrait en être attendu des retombées touristiques locales effectivement importantes.

Données clés

Auteur : [M. Pascallon Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36107

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 535

Réponse publiée le : 18 avril 1988, page 1658